

est guéri de cette blessure, qu'il se déroba à son Couvent, courut à Lagny pour y rendre visite au Pere Prieur des Benedictins, qui, quoiqu'il ne le connût point, ne laissa pas de le recevoir avec bonté, & de lui donner les secours dont il avoit besoin; mais avec la précaution de le faire enfermer dans une chambre, & en même-tems de donner avis au Pere Provincial, demeurant au Couvent de St. Honoré à Paris, de la triste & fâcheuse situation dans laquelle le Pere Alphonse de Chartres se trouvoit, ce qui engagea le Pere Provincial du suffrage de tous les Chefs de ce Couvent, de l'envoyer chercher aussi-tôt pour le mettre dans leur Infirmerie, où il est arrivé au commencement de Mars dernier, & où il a demeuré cinq semaines de suite, sans être enfermé, dans l'esperance où tous les Religieux de ce Couvent étoient, que les remedes qu'on lui faisoit prendre journellement le rétabliraient.

Que le Pere Gardien du même Couvent, qui avoit eu le Pere Alphonse dans la Communauté de Crépy en Vallois, & qui avoit été fort satisfait de la douceur de son caractere, avant la fâcheuse maladie qui lui a attaqué & dérangé si cruellement l'esprit, ayant jugé à propos de lui parler dans la Chambre en particulier, pour lui témoigner la peine qu'il ressentoit de le voir dans un état si fâcheux; ce Pere ainsi affligé lui avoua, qu'il craignoit de s'être blessé par les coups d'alêne qu'il s'étoit donnés au Couvent de Coulommiers; ce qui déterminâ le Pere Gardien à faire venir dans la Chambre un Chirurgien, qui après la visite, l'assura qu'il n'avoit rien à craindre de ses blessures; le malade tranquilité par là, resta encore un mois dans le Couvent, où l'on continua à lui faire prendre tous les remedes ordonnés par le Médecin de la Maison,